

# Rapport de jury pour le concours interne d'Adjoint Technique de Recherche et de formation principal

2<sup>ème</sup> classe BAP B Sciences physique et chimie

Centre organisateur : Lycée Dumont D'Urville Toulon

2018

Vice-présidente : Mme TALBI Jannick

Expert : M. GAYSINSKI Marc

Membres : M. DELESTAING Thierry, Mme MOUREN Karyne, Mme RIVEILL Sophie

## **Phase admissibilité concours interne :**

Les candidats devaient rédiger un dossier comprenant leur cursus professionnel avec un rapport d'activité ainsi qu'une lettre de motivation et un CV.

11 dossiers ont été présentés.

Le jury a retenu 8 dossiers. Le seuil d'admissibilité a été fixé à 10/20.

## **Phase d'admission :**

L'entretien avec le jury : présentation à l'oral 5 min, suivie de 15 min de questions diverses portant sur les connaissances professionnelles (théoriques et pratiques), les expériences professionnelles (renseignées dans les CV et lettre de motivation des candidats). Ces échanges ont permis d'apprécier le niveau de préparation des candidats.

Observations générales : Le jury ont constaté que certains dossiers sont mal construits. Le jury conseille aux candidats de soigner la présentation orale, de s'intéresser au profil de poste, de mieux connaître les techniques d'analyse, les logiciels utilisés dans les laboratoires, les règles de sécurité, les techniques de préparation des solutions, et de participer aux formations proposées par le rectorat. Sachant que les candidats sont déjà contractuels dans des établissements de l'académie, ces techniques sont essentielles pour leurs activités.

A l'issue des épreuves : Sur l'académie de Nice

2 candidats ont été déclarés admis sur la liste principale

2 candidats ont été inscrits sur la liste complémentaire

2 candidats refusés, 2 candidats absents

Fait à Toulon, le 4/7/18

Signature de la Vice-présidente du jury

Mme Jannick Talbi